

Offre d'apprentissage

INTITULÉ DE L'OFFRE : Rédacteur juridique au bureau de la réglementation et de la gestion de l'espace public

DIRECTION OU SERVICE :

Direction des Usagers et des Polices Administratives (DUPA)
Sous Direction des Déplacements et de L'Espace Public (SDDEP)
Bureau de la Réglementation et de la Gestion de l'Espace Public (BRGEP)

LIEU D'APPRENTISSAGE :

12-14 quai de Gesvres 75004 PARIS
Métro: Châtelet (lignes 1-7-11-14) / RER: Châtelet les Halles (lignes A-B-D) – secteur SEINE

Descriptif de l'employeur :

Le bureau de la réglementation et de la gestion de l'espace public (BRGEP) constitue l'interface technique et réglementaire entre les différents services de la préfecture de police et la Ville de Paris en matière de gestion de l'espace public. Il étudie en particulier l'aspect technique et juridique des projets d'aménagement de voirie et de la politique des déplacements portés par la direction de la voirie et des déplacements de la Ville de Paris. Il prépare les avis techniques, juridiques, et les arrêtés du préfet de Police, et représente ce dernier dans les réunions de concertation technique relatives à l'ensemble des projets impactant l'espace public, en particulier dans les domaines de la voirie, de la circulation, du stationnement et des transports en général.

Le pôle réglementation et affaires juridiques gère plusieurs polices administratives (transports exceptionnels, circulation des poids lourds les WE et jours fériés, procédures de sécurité des transports publics guidés et des tunnels, secrétariat de la commission départementale de sécurité des transports de fonds) et met en œuvre la compétence réglementaire du préfet de police en matière de police de la circulation et du stationnement.

Diplôme requis : Baccalauréat général.

Diplôme préparé : BUT Carrières juridiques.

Métier et famille de métiers : Rédacteur juridique – Affaires juridiques

Descriptif de l'offre : Le bureau de la réglementation et de la gestion de l'espace public (BRGEP) recherche un apprenti pour appuyer la section Réglementation du Pôle réglementation et affaires juridiques sur les différents dossiers traités et notamment l'instruction et la rédaction d'arrêtés juridiques dans le domaine de la circulation et du stationnement.

Missions :

Au sein du pôle réglementation et affaires juridiques, en tant qu'apprenti dans la section Réglementation, dans une équipe de cinq personnes, et sous l'autorité du chef de section Réglementation, ou du chef de pôle, vous êtes chargé :

- 1) de l'instruction et de la rédaction des arrêtés temporaires de travaux demandés par la Ville de Paris sur les voies de compétence préfectorales :
 - étude des demandes d'arrêtés temporaires de travaux transmises par la section territoriale de voirie de la mairie de Paris (vérification de la compétence, cohérence des documents...)
 - rédaction d'un arrêté dans le logiciel Gacs-Eudonet (logiciel de gestion partagée des arrêtés avec la Ville de Paris) - envoi au portail des publications de la Ville de Paris

- transmission aux différents interlocuteurs concernés (services de police et de la ville de Paris..)
- 2) de la rédaction et mise en parapheur de courriers simples.
- 3) de réaliser la veille juridique : recherche sur les thématiques circulation/stationnement et analyse juridique en fonction des besoins.

Activités principales : Instruction de dossiers, rédaction d'actes juridiques, échanges avec les services partenaires.

Descriptif du profil recherché : Apprenti inscrit dans un cursus juridique.

Compétences techniques souhaitées :

- Maîtrise minimale des applications de traitement de texte (word, libreoffice) ;

Qualités souhaitées :

- Curiosité ;
- Savoir-être ;
- Capacité à travailler en équipe.

Contacts pour renseignements et pour adresser CV + lettre de motivation :

pp-dupa-recrutement-mobilite@interieur.gouv.fr

Lors de la transmission du CV et de la lettre de motivation ou pour tout autre demande, l'intitulé de l'offre devra être obligatoirement affiché dans l'objet du message.